

**Avis du Conseil départemental du Val-de-Marne sur le projet de
Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental
(SDRIF-E)**

Intervention de Pierre Garzon

Monsieur le Président,
Chers collègues,

Je souhaite indiquer au nom du groupe Val-de-Marne en commun quelle est notre vision du projet de révision du Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnement (SDRIF-E), et celle de l'avis du conseil départemental.

Il y a eu un très long débat à ce sujet en 2^{ème} Commission. Car en effet le SDRIF-E se fait fort de s'inscrire dans un **contexte de transition écologique et de lutte contre le réchauffement climatique**, tout en prenant en compte le **nouveau cadre législatif de la sobriété foncière**.

Ces objectifs sont louables et nécessaires. Et en effet personne ne conteste plus l'urgence de la transition écologique – à part l'extrême-droite qui n'est pas représentée dans cette assemblée. Cependant, après analyse, nous arrivons très vite au constat que ce projet, dans sa forme actuelle, présente des lacunes significatives.

Premièrement, l'approche par gradient de densité et la structuration en bassins de vie, bien que visant à réduire les distances parcourues, **nécessite des arbitrages clairs en matière d'aménagement du territoire**. Il est crucial que ces arbitrages favorisent véritablement une mixité fonctionnelle et empêchent la concentration de l'immobilier économique dans certaines zones.

Deuxièmement, en ce qui concerne la production et la rénovation du parc de logements, **le SDRIF-E présente un objectif d'augmentation du nombre de logements mais inclut dans le même mouvement un plan « anti-ghettos » (terme qui en dit long sur la vision des quartiers populaires...), comprendre un plan qui limite le logement social dans les villes qui le veulent.**

La limitation du développement de l'offre très sociale en PLAI dans certaines communes, bien que visant à diversifier les produits résidentiels, va aggraver la crise du mal-logement. Je rappelle ici le rapport récent de l'IPR, et le passage de 70 000 à 100 000 demandeurs de logement.

Enfin, **le SDRIF-E manque de précision sur des domaines stratégiques** comme l'enseignement supérieur, la recherche et le tourisme. Il est essentiel d'inclure ces domaines pour assurer un développement économique et urbain équilibré.

Nous sommes bien loin donc, de ce qui à nos yeux constituerait le cœur d'un SDRIF-E :

- engager et accompagner la bifurcation écologique avec des outils coercitifs permettant d'atteindre, notamment, les objectifs Zéro Emission Nette et Zéro Artificialisation Nette ;
- agir sensiblement face au dérèglement climatique ;
- lutter contre la pénurie de logements ;
- renforcer et améliorant le réseau de transport ;
- favoriser la création d'emplois dans les zones géographiques déficitaires (ratio habitant/emploi faible ou inférieur à 1) ;
- réduire les inégalités sociales et territoriales ;

L'avis qui nous est proposé par la majorité départementale est de ce point de vue éclairant. **Des éléments critiques existent, que nous partageons sur le fond, mais le document ne se donne pas les moyens d'aller au bout des apports du CD94.**

Voici quelques projets dont l'inclusion dans l'avis départemental permettrait de faire avancer les choses, dans l'optique d'aller plus loin que les projets en cours ou déjà identifiés en plus de ceux dans l'annexe :

- le prolongement de la ligne 5 pour débrancher la ligne 7 ;
- la création d'une ligne 20 en rocade autour de Paris, à proximité du périphérique ;
- 3 nouveaux franchissements : au-dessus de la gare de triage de VSG, un franchissement de Seine entre Alfortville et Vitry, au-dessus de l'A4 dans le secteur de Bry-Villiers-Champigny ;
- passage à faune au-dessus de la RN19 au niveau de Boissy et Limeil ;
- inclure une pastille multimodale sur le site Renault à Choisy, préserver l'intégralité du site ferroviaire de Villeneuve Triage, renforcer le potentiel multimodal du site du MIN – et réfléchir à un pôle multimodal entre tous les sites en lien avec le port de Bonneuil ;
- préserver les espaces verts et boisés au sein de l'hôpital Esquirol de Saint Maurice ;
- prolongement du T9 à la plateforme aéroportuaire et jusqu'à la Porte d'Italie ;
- le sextuplement des voies du REC au niveau des Ardoines ;
- suppression du potentiel d'urbanisation dans un rayon de 2km autour de la gare de Fontenay ;
- requalification de la RN6, en intégrant ce secteur au RER Vélo ;
- confirmer le prolongement de la RN406 au port de Bonneuil.

En conclusion, **bien que nous partagions les objectifs généraux du SDRIF-E, nous estimons que sa mise en œuvre actuelle ne répond pas de manière adéquate aux défis spécifiques de notre région.**

Nous appelons donc à une révision approfondie de ce projet, afin qu'il reflète mieux les besoins et les aspirations des habitants du Val-de-Marne et de l'Île-de-France dans son ensemble.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi